



Attention ! ... Saizerais l'écho des Quartiers est édité à l'avance afin de vous permettre de prendre connaissance, au plus tôt, des événements organisés dans votre commune pour les mois à venir. Les articles sont les fruits de leurs auteurs

## L'ÉDITO DU MAIRE

## Meilleurs Vœux



Chers amis,  
Bye bye 2018...

L'année 2018 est une année en demi-teinte : attentats, manifestations, incivilités et insécurité omniprésents..., la crise économique et sociale pèse lourdement sur notre pays, tout comme sur notre village.

Les problèmes de sécurité restent cependant bien présents. La vigilance, dans nos actions et nos comportements, doit rester d'actualité. Préservons le bien vivre ensemble par la tolérance, par le civisme, par la fraternité, par le respect d'autrui. Partageons et respectons ces valeurs, elles nous permettront de profiter paisiblement de notre village.

Suite aux problèmes récurrents des cambriolages, le conseil municipal a mis en place la «Participation Citoyenne». Cette action, avec le concours de Saizerillons et de vos élus tous volontaires, en relation directe avec la gendarmerie, permet un regard différent et vigilant sur des situations inhabituelles.

Les fêtes de fin d'année restent quant à elles toujours l'occasion de moments de convivialité, de partage et d'attention pour les autres, nos voisins, nos anciens, les personnes seules... Et cette année encore, les Saizerillons, par le biais de nos associations et de leurs bénévoles, ont pu bénéficier de cette chaleur humaine, merci à vous.

Je suis heureux d'avoir entendu la satisfaction de certains d'entre vous concernant les efforts de nos agents communaux autour des symboles de Noël dans les différents quartiers de Saizerais, le traîneau du Père Noël, la crèche, les illuminations... Merci pour cette reconnaissance.

Nous devons donc positiver pour avancer et pour cela, 2019 et son lot de bonnes nouvelles est là :

- Le raccordement au haut débit et la mise en place de la fibre, annoncés sur notre commune par les différents opérateurs pour 2019, sont en cours. C'est un besoin indispensable pour l'activité de nos territoires. Vous pouvez dès à présent contacter vos opérateurs !
- Malgré de fortes contraintes financières imposées par les gouvernements successifs, nous avons pu, jusqu'alors, maintenir grâce à une gestion économe les actions programmées.

Ainsi, je veux remercier les adjoints et les conseillers municipaux qui s'impliquent dans les projets et les dossiers municipaux.

Je veux remercier notre personnel municipal administratif, périscolaire et technique pour son action au service du public.

Je veux remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein des différentes associations et animent notre village.

À l'aube de cette nouvelle année, au nom de toute l'équipe qui m'entoure, je vous présente, à toutes et tous, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur les plus sincères pour 2019. Vous pouvez compter sur l'ensemble du conseil municipal pour poursuivre les actions dans l'intérêt général et dans le respect des valeurs de solidarité.

### Vœux 2019

La cérémonie des vœux à la population et aux personnalités aura lieu le **vendredi 11 janvier à 18H00** à la Salle Multi activités. Monsieur Le Maire et l'ensemble de ses conseillers seront heureux de vous accueillir autour du verre de l'amitié.

#### INFOS PRATIQUES

Mairie de Saizerais,  
Place Adrien-Toussaint,  
54380 Saizerais  
tél : 03 83 24 45 02

#### Horaires mairie :

Lundi : fermé.  
Mardi :  
8h à 12h - 14h à 17h.  
Mercredi : 8h à 12h.  
Jeudi :  
8h à 12h - 14h à 17h.  
Vendredi : 8h à 12h.  
Samedi : 8h à 12h.

Les permanences  
du maire auront  
lieu un lundi tous  
les 15 jours à partir  
du lundi 7 Janvier  
2019.

[www.saizerais.fr](http://www.saizerais.fr) -  
[accueil@saizerais.fr](mailto:accueil@saizerais.fr)





## OCTOBRE ROSE



Comme chaque année le rassemblement pour octobre rose a été un succès.

Vous étiez nombreux à participer à la marche dans le village et l'ensemble de vos dons a été remis à la recherche pour le cancer. Montant collecté lors de cette manifestation : plus de 200 € !

**Bravo pour cet élan de solidarité !**

## COMITÉ DE FÊTES



Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement les Saizerillonnais pour leur participation aux différentes manifestations tout au long de cette année 2018 qui s'est achevée en beauté avec son magnifique réveillon du 31 décembre.

Plus de 120 participants sont venus fêter dans la joie et la bonne humeur le Nouvel An à la salle Multi activités.

L'animation et le repas dansant resteront longtemps dans les cœurs. L'ensemble des membres et des bénévoles du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur, prospérité, amour et amitié pour cette année 2019 ! Nous sommes heureux de vous retrouver à l'occasion des vœux du Maire pour récompenser les lauréats du concours des maisons illuminées le vendredi 11 janvier à partir de 18 heures à la salle Multi activités.

## LA FIBRE :



Une réunion publique a eu lieu le 29 novembre dernier. Elle était animée par vos élus ainsi que la société Losange en charge du dossier fibre sur notre village.

Vous avez pu apprendre que le noeud de raccordement est installé et que tous les particuliers peuvent demander dès à présent leur branchement. Les opérateurs présents sont déjà au nombre de trois et d'autres vont les rejoindre d'ici la fin du premier trimestre.

## Citoyenneté

RÉFORME DES LISTES ÉLECTORALES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

## 1. Pourquoi réformer les listes électorales ?

## C'est pour :

- faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales et lutter contre l'abstention ;
- mettre fin à la révision annuelle des listes électorales, qui sont désormais permanentes ;
- créer un répertoire électoral unique et permanent (REU) pour regrouper les listes électorales. Il est géré par l'INSEE.

## 2. Concrètement, qu'est-ce que cela change pour moi ?

Rien si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale de ma commune et que je ne déménage pas.

Sinon, de nouvelles conditions me permettent plus largement de m'inscrire sur les listes électorales d'une commune (cf. 6).

Le maire validera mon inscription dans un délai plus court.

## 3. Jusqu'à quand puis-je m'inscrire sur la liste électorale ?

En 2019, pour les élections européennes, la date limite d'inscription est le 31 mars 2019.

En 2020, je pourrai m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant l'élection.

## À savoir :

Le 31 décembre ne sera plus la date limite d'inscription sur la liste électorale.

## 4. Qui est compétent pour l'inscription sur les listes électorales ?

**Le maire.** Il vérifie si la demande d'inscription répond aux conditions fixées par le code électoral et prend une décision dans un délai de 5 jours.

## 5. Y a-t-il toujours une inscription d'office des jeunes majeurs ?

Oui. Cette inscription est faite par l'INSEE. Les jeunes majeurs n'ont pas besoin de venir s'inscrire sur la liste de la commune (sauf déménagement).

## 6. Qui peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune ?

Dans le cas des personnes qui ne sont inscrites sur aucune liste ou qui ont déménagé, à compter du 1er janvier 2019, peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune :

- les personnes ayant leur domicile sur la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins ;

- ou les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile dans la commune ou y résident depuis 6 mois au moins (étudiants ou jeunes travailleurs) ;

- ou le gérant ou l'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle depuis 2 ans (SARL, SCI, etc.) ;
- ou l'électeur figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la 2<sup>e</sup> année consécutive (et non plus la 5<sup>e</sup> année consécutive). Il s'agit de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Lors de leur inscription, les personnes doivent justifier qu'elles entrent dans une des catégories précitées.

## 7. Qui est compétent pour la radiation sur les listes électorales ?

Le maire radie les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions précitées pour être inscrits sur la liste électorale. Cette radiation doit être faite après avoir demandé des explications à l'électeur concerné.

La commission de contrôle peut également radier des électeurs après avoir demandé à l'électeur concerné des explications.

## 8. Qu'est-ce que la commission de contrôle ?

Dans chaque commune, la commission de contrôle :

- statue sur les recours des administrés contre les décisions du maire.
- s'assure de la régularité de la liste électorale. À cette fin, elle peut aussi radier des électeurs ou inscrire un électeur que le maire a refusé d'inscrire.

La commission de contrôle n'intervient pas avant la décision du maire, elle peut en revanche la contrôler après qu'elle ait été prise.

## 9. Comment est-elle composée ?

Elle est composée de 3 ou 5 membres. Le nom des membres la composant sera affiché en mairie en janvier 2019.

## Rappel : en 2019, les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.

Note rédigée par le service juridique de l'association des maires et des présidents d'inter-communalité - VD  
- Décembre 2018







## CIMETIÈRE COMMUNAL :



Les services municipaux et les élus de SAIZERAIS travaillent actuellement sur

une mise à jour des concessions échues de votre cimetière. L'opération a débuté courant 2018 et se poursuivra encore les années suivantes.

Vous verrez « fleurir » sur les tombes des affichettes rédigées ainsi : « **CONCESSION ÉCHUE : merci de vous présenter en mairie avec cette affichette.** »

Si tel est le cas, n'hésitez pas à prendre contact à l'accueil de votre mairie, auprès de M<sup>lle</sup> Eva POLI, agent en charge de la gestion administrative du cimetière qui mettra à jour tous les documents liés à votre

concession et vous apportera une réponse si des questions se posent.

Il existe 3 sortes de concessions :

- La concession individuelle : réservée à la personne pour laquelle elle a été acquise.
- La concession collective : réservée aux personnes désignées dans l'acte de concession.
- La concession familiale : réservée à son titulaire initial et aux membres de sa famille.

Les tarifs des concessions sont les suivants :

- Concession 15 ans : **94 €**
- Concession 30 ans : **181 €**
- Concession 50 ans : **238 €**
- Pour une concession en columbarium : **525 €** pour une durée de 15 ans et **840 €** pour une durée de 30 ans.

## PLU :



La réunion publique annoncée a eu lieu le 22 novembre dernier à la salle multi-activités.

Vous avez été nombreux à vous déplacer pour entendre et mieux comprendre la nouvelle gestion du plan d'urbanisme intercommunal. Le président de la Communauté de communes, Laurent Trogrlic, a confirmé que les demandes des communes seront respectées. Vos élus ne souhaitent pas une extension massive de notre village, seuls les terrains inoccupés ou inutilisés seront proposés à la construction de façon à « boucher les dents creuses » et garder la cohérence du rassemblement de nos différents quartiers.

Pour toutes questions supplémentaires, vous pouvez rencontrer Monsieur le Maire à l'occasion de ses permanences les lundis après-midi ou prendre un rendez-vous à l'accueil de votre mairie.

Depuis aujourd'hui et pour trois semaines consécutives nous accueillons au niveau de l'accueil de la mairie une exposition informative sur le PLU i, n'hésitez pas à venir la consulter.



## jeunesse

### HALLOWEEN 2018



120 personnes étaient présentes pour cette 3<sup>e</sup> édition d'Halloween organisée par la

mairie en partenariat avec la MJC et le comité des fêtes.

L'ambiance était horrifiante au parcours de l'horreur où les

enfants devaient enjamber les ficelles coupeuses de jambes, trouver des yeux globuleux dans les chaudrons magiques, etc. Ils pouvaient également passer à l'atelier maquillage avant le concours du déguisement le plus halloweenesque.

La soirée s'est poursuivie en musique avec DJ Pilou aux platines autour d'une pizza pour les plus affamés.



### LA COLO D'HIVER

Attention : places limitées !



Le service jeunesse de notre commune toujours très actif se mutualise avec la commune de Liverdun pour organiser du dimanche 10 au samedi 16 février la colo d'hiver !

Elle s'adresse aux ados de 11 à 17 ans (collégiens et lycéens) et se déroule dans les Vosges, à Xonrupt Longemer.

**Au programme :** ski de piste, nocturne, luge sur rail, veillées, bataille de boules de neige (et pourquoi pas d'oreillers !)

Le tarif proposé est de 370 € par personne.

Une aide de la CAF est déduite directement des factures pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 750 €. Les CCAS des deux communes peuvent apporter une aide aux familles dont le quotient familial est bas et non pris en charge dans les aides CAF. Pour cela, s'adresser auprès de Jennifer afin d'être mis en relation avec le CCAS correspondant.



## CLUB DE LOISIRS LINE

Lors de l'accueil de loisirs d'automne qui s'est déroulé du 22 au 26 octobre 2018, les enfants ont été plongés dans le thème maléfique d'Harry Potter. Cette session, l'école de magie a vu 15 élèves et deux professeurs de potion magique.

Le vendredi de la semaine, les jeunes sorciers ont été transportés dans un monde magique et une décoration d'horreur. Des activités ont été mises en place dans les eaux troubles et la création de masques maléfiques, de mandragores dans la forêt de Pompey, etc.). Chaque enfant a reçu un balai d'argent et de son comportement exemplaire. Pendant la semaine, les enfants, avec leurs professeurs, ont confectionné des costumes d'halloween pour inviter les parents. Un goûter organisé le jeudi soir. Ce week-end a été apprécié par tous. Les élèves ont cuisiné le repas horifiant du vendredi 26 octobre ; ils ont pu déguster des plats à la sauce de vomit et des yeux ahahah!!!!



## ACCUEIL JEUNES AUTOMNE



Cette action fait partie de la mutualisation Liverdun-Saizerais pour les animations jeunes. En effet, à chacune des petites vacances, les adolescents

peuvent participer à une semaine multisports et loisirs.

Cette session a affiché complet avec 23 jeunes inscrits, âgés de 11 à 17 ans. Ils étaient ravis de découvrir de nouvelles activités comme l'escrime ou le géocaching et de clôturer la semaine avec la sortie à Walygator. L'enthousiasme était moins palpable quand il a fallu retrousser les manches pour participer aux tâches collectives comme nettoyer les tables ou faire la vaisselle. L'objectif a été totalement atteint : convivialité et cohésion étaient au rendez-vous. Grâce aux nouvelles rencontres, des liens entre les jeunes se sont créés qui n'ont exprimé qu'une seule envie : recommencer l'aventure avec la promesse de se retrouver à la colo neige de février !

**Le service jeunesse remercie l'ensemble des associations Saiz'unis, mjc et comité des fêtes ainsi que les écoles qui se sont mobilisées pour ces différentes actions de cette fin d'année 2018.**

## SAINT NICOLAS



La fête de Saint Nicolas a battu son plein avec son traditionnel défilé dans les rues de notre village.

Saint Nicolas, accompagné du père Fouettard, a distribué des bonbons mais pas de coup de bâtons... Les enfants ont été très sages cette année. Après le défilé, les enfants ont pu participer au spectacle proposé gracieusement par le service jeunesse de la commune.

Merci à ses membres organisateurs.

Saint Nicolas est aussi passé dans les écoles pour féliciter nos têtes blondes de leur travail scolaire et de leur bon comportement. Ainsi quelques friandises leur ont été distribuées.

